



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE De la LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Samedi 28 juin 2025

Cette Assemblée Générale, présidée par **Monsieur Guy GLARIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie** en compagnie de Fabien DURANTE-MALVY, Secrétaire Général, s'est tenue le samedi 28 juin 2025 à Carcassonne.

L'Assemblée Générale débute à 10h00

RECENSEMENT DES DELEGUES – VERIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale était ainsi représentée :

- **District de l'ARIEGE**

Présents : 7 clubs de ligue représentant 105 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 117 voix, soit au total 222 voix pour le District de l'ARIEGE.

- **District de l'AUDE**

Présents : 12 clubs de ligue représentant 154 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 108 voix, soit au total 262 voix pour le District de l'AUDE.

- **District de l'AVEYRON**

Présents : 12 clubs de ligue représentant 240 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 210 voix, soit au total 450 voix pour le District de l'AVEYRON.

- **District du GARD-LOZERE**

Présents : 26 clubs de ligue représentant 426 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 575 voix, soit au total 1 001 voix pour le District du GARD – LOZERE.

- **District du GERS**

Présents : 6 clubs de ligue représentant 99 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 142 voix, soit au total 241 voix pour le District du GERS.

- **District de HAUTE-GARONNE**

Présents : 46 clubs de ligue représentant 840 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 495 voix, soit au total 1 335 voix pour le District de la HAUTE-GARONNE.

- **District des HAUTES-PYRENEES**

Présents : 12 clubs de ligue représentant 226 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 103 voix, soit au total 329 voix pour le District des HAUTES-PYRENEES.

- **District de l'HERAULT**

Présents : 32 clubs de ligue représentant 757 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 927 voix, soit au total 1 684 voix pour le District de L'HERAULT.

- **District du LOT**

Présents : 2 clubs de ligue représentant 48 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 39 voix, soit au total 87 voix pour le District du LOT.

- **District des PYRENEES-ORIENTALES**

Présents : 1 club de ligue représentant 16 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 179 voix, soit au total 195 voix pour le District des PYRENEES-ORIENTALES.

- **District du TARN**

Présents : 10 clubs de ligue représentant 221 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 421 voix, soit au total 642 voix pour le District du TARN.

- **District du TARN-ET-GARONNE**

Présents : 9 clubs de ligue représentant 163 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 195 voix, soit au total 358 voix pour le District du TARN ET GARONNE.

TOTAL des clubs PRESENTS : 175 clubs totalisant 3 295 voix.

TOTAL des voix détenues par les DELEGATIONS DE VOTE : 3 511 voix.

TOTAL DE VOIX DES INSCRITS : 9 733 VOIX.

TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLEE : 6 806 VOIX (Soit 69,93 % des voix des inscrits)

Clubs Absents (105) :

AS MONTCALM (560525) – FC SAVERDUN (506105) – FUTSAL CLUB BOSN HOMMES (560834) – LUZENAC (505956) – ESSOR DE BOUSSAC (522123) – FC SOURCES DE L'AVEYRON (582635) – JS LEVEZOU (551548) – JS BASSIN AVEYRON (550055) – ST VILLEFRANCHOIS (512748) – US COLOMBIES (525716) – US REQUISTANAISE (505910) – AS MONFERRAN SAVES (521344) – ST SAUVY (519736) – ES GIMONTOISE (525722) – US AUBIETAINE (552539) – PRADINES (554299) – CAHORS (545076) – CAUSSE LIMARGUE(542832) – ELAN MARIVALOIS (581896) – ENT SEGALA (548248) – HAUT CELE (582418) – VAL ROC (542831) – LA CREMADE (550861) – UNION GRAULHETOISE (528373) – ACADEMIE SPORTS (560316) – COQUELICOTS MOTECHOIS (517563) – MONTAUBAN BEACH (581619) – O. MONTALBANAIS (564233) – SC LAFRANCAISAIN (505989) – A. PERSONNELS METEOROLOGIE (614117) – CASTELNAU D'ESTRETEFOND (520607) – AS TOURNEFEUILLE (517802) – AS PORTET CARREFOUR (508645) – S TOULOUSE LARDENNE (524108) – AS TOULOUSE MIRAIL (527214) – ASC GAGNAC (524085) – ASPIC (614480) – AS TOLOSA (561244) – AV FONSORBAIS (513994) – AV DE LAUNAC (520734) – SC BRUGUIERES (522961) – ENT BOULOGNE PEGUILHAN (544215) – ISLE EN DODON (505900) – LIEBHERR AEROSPACE (615469) – FC QUINT FONSEGRIVE (516966) – FC FENOUILLET (560982) – HUMANI FOOT (564372) – IBIS FUSAL MARTRAI (853991) – JS CARBONNAISE (515649) – JS CINTEGABELLOISE (517284) – JS CUGNAUX (505935) – LM SPORTS (582736) – PYRENEES SUD COMMINGES (563649) – FC RANGUEIL (537945) – FC RODEO (547175) – ST ALBAN AUCAMVILLE (563648) – ST LYS (524099) – TOULOUSE ELITE FUTSAL (564537) – TOULOUSE METROPOLE (581893) – TOAC (605188) – US COLOMIERS (554286) – US FRONTONNAISE (541489) – US PIBRACAISE (517036) – US POUVOURVILLE (512971) – US SEYSSES FROUZINS (580593) – UNION COURTAGE (654280) – UJS 31 (851135) – AS BRAMAISE (519689) – BELPECH FUTSAL (564623) – FC MASSOGEN (539814) – ST NAZAIROIS (525531) – FU NARBONNE (540547) – HAUT MINERVOIS (563596) – O.CORBIERS SUD MINERVOIS(552807) – SC NARBONNE MONTPLAISIR (581800) – LEZIGNAN (550059) – LE GRAU DU ROI (503235) – VERGEZE (500377) – LE BLEYMARD (526910) – SUMENE (503288) – ST HILAIRE LA JASSE (553073) – REMOULINS SPORT FUTSAL (564294) – FABREGUES (529368) – AS PIGNAN (514074) – AVENIR BEACH SOCCER (864769) – BEACH SOCCER CLUB (881625) – CASTELNAU LE CRES (545501) – LODEVOIS LARZAC (560351) – MONTPELLIER AGGLO FUTSAL (890589) – MH BEACH SOCCER (864006) – O.ST ANDRE (517246) – RED STAR COURNONTERAL (503306) – AVENIR FOOT CATALAN (561156) – CANET ROUSSILLON (550123) – CERET FC (530387) – EMPIRE FUTSAL PERPIGNAN (560295) – FC ALBERES (552756) – FC POLLESTRES (538526) – FC THUIRINOIS (530112) – FC CLAIRA (531488) – PHOENIX CATALAN (581934) – OC PERPIGNAN (553264) – ROUSSILLON CANOHES (527791) – PERPIGNAN NORD (553097) – ST ESTEVE (530100)

Ouverture de l'Assemblée Générale par Fabien DURANTE-MALVY – Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous,

« Nous vous souhaitons la bienvenue à cette Assemblée Générale d'été de la Ligue de Football d'Occitanie.

Le retour à une formule en présentiel revêt une importance particulière pour nos élus qui souhaitent poursuivre leur accompagnement permanent pour les clubs, au plus près de ces derniers.

Tout au long de cette Assemblée Générale, nous vous donnerons la parole et nous projeterons plusieurs vidéos mettant en valeur tout le travail effectué depuis notre élection en novembre dernier. »

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY, Secrétaire Général, Monsieur Yazid LAREDJ, Adjoint au Maire de Carcassonne délégué aux sports, à le rejoindre sur scène Monsieur Yazid LAREDJ, Adjoint au Maire de Carcassonne délégué aux sports.

« Bienvenue à Carcassonne, je suis très heureux de vous accueillir ici dans ce merveilleux Théâtre Jean ALARY, le football à Carcassonne a connu de belles époques dans les années 2000.

Carcassonne est une ville sportive, nous aidons au maximum nos clubs et nous avons maintenu le montant de nos subventions ainsi que les aides pour les infrastructures afin de faciliter la vie des clubs et surtout encourager la formation des plus jeunes.

Monsieur le Président, vous avez une équipe dynamique, vous faites du bon travail au niveau de la Ligue de Football d'Occitanie, votre Ligue performe.

Du côté de la commune, nous essayons d'aider les clubs en travaillant toujours avec eux particulièrement dans l'intérêt des plus jeunes.

Merci à tous et bonne Assemblée Générale. »

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY invite Monsieur Pierre MICHEAU, Président du District de l'Aude, à le rejoindre sur scène.

« C'est un honneur pour nous d'accueillir l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie, merci d'avoir fait le choix de venir ici.

Nous sommes très fiers car nous fêtons également les 80 ans de notre District, nous avons une histoire très liée avec la Ligue de football d'Occitanie et le Centre Technique Georges FAVRE à Castelmaurou. En effet, Monsieur Georges FAVRE a été l'un des 7 Présidents de notre District.

Un grand bravo à toi Guy et à ton équipe, vous avez lancé une belle dynamique. »

Mot de bienvenue de Monsieur Guy GLARIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie.

« Effectivement notre Ligue est dynamique, elle souhaite l'être encore plus, je vous remercie à tous d'être présents.

Je remercie le District de l'Aude pour son soutien pendant les élections, je voudrais surtout te féliciter, Pierre, pour ce que tu fais dans ton District. Ici, c'est plutôt une terre de rugby mais tu te bats pour que le football existe.

Nous souhaitons rendre hommage aux personnes qui nous ont quittés cette saison.

Avant d'ouvrir officiellement cette Assemblée Générale, Monsieur Fabien DURANTE-MALVY présente à l'écran les chiffres concernant le quorum nécessaire pour pouvoir démarrer notre réunion.

LE QUORUM EST ATTEINT, NOUS POUVONS POURSUIVRE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Modifications aux Statuts de la Ligue de Football d'Occitanie

La parole est donnée à Monsieur Christophe BOURDIN, membre élu, pour la présentation des modifications réglementaires.

Vote : modifications portées aux Statuts de la Ligue de Football d'Occitanie.

Les modifications portées aux Statuts de la Ligue de Football d'Occitanie sont adoptées à la majorité (Pour 97.54 %) ANNEXE 1

La Ligue de Football d'Occitanie souhaite mettre en valeur les officiels (arbitres et délégués) en diffusant une courte vidéo.

En effet après une saison intense, sur tous les terrains, au cœur du jeu, nos officiels, des femmes et des hommes engagés, prennent des décisions là où d'autres hésitent, tous ensemble ils font vivre le football et le rendent meilleur, saison après saison, en écrivant les belles pages de notre sport, merci à toutes et à tous pour votre engagement.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VOLET ADMINISTRATIF

Vote : approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2024.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2024 est adopté à la majorité (Pour 97.28 %)

VOLET SPORTIF

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY invite Messieurs Claude REQUENA, Jérémy RAVENEAU et Richard GIUSEPPIN, à le rejoindre sur scène.

Présentation des Règlements des Championnats

Règlements des championnats SENIORS MASCULINS

-  Aucune modification de la « pyramide des compétitions »
-  Modification du principe de « repêchage » / place vacante
 - Nombre de relégation(s). Par principe, 2 relégations par poule (hors surnombre lié à des relégations supplémentaires) ;
 - Les accessions supplémentaires en cas de vacances sont indiquées.
-  Précision apportée pour les accessions au championnat Régional 3M.

Vote : le Règlement des Championnats SENIORS MASCULINS est adopté à la majorité (Pour 92.69 %)

Règlements des championnats JEUNES MASCULINS

Genèse et construction du projet :

- Volonté de proposer une amélioration des championnats jeunes ;
- Cinq mois de travail et de réflexion en consultation et concertation avec :
 - Les clubs
 - Les district (élus et représentants des Commissions des compétitions)
 - L'Equipe Technique Régionale
 - La C.R.G.C.
 - Le Comité de Direction de la Ligue de Football d'Occitanie

Principales modifications :

- 🏆 Nouvelle organisation du championnat U14 (R1) :
 - Organisation d'une phase unique ;
 - Accession au championnat sur la base d'un cahier des charges validé par le Comité de Direction : critères en lien avec la catégorie U13 (structuration, résultats sportifs).
- 🏆 Suppression des championnats « Régional 2 » et du Championnat U20 R1 :
 - Restructuration visant une hiérarchie à trois étapes (Ligue - Territoire - District)
 - Renforcement de l'élite (Régional 1)
 - Valorisation des Territoires
 - Accessions directes au niveau Régional via les Territoires

Conclusion

- 🏆 Volonté de créer une « pyramide » en cohésion avec les diversités territoriales de la L.F.O.
 - Trois niveaux de pratique :
Elite – Intermédiaire – Loisir / Développement
 - Réponse aux attentes des clubs (diversité de niveau)
 - Prise en compte des démographies variées

Vote : le règlement des Championnats JEUNES MASCULINS est adopté à la majorité (Pour 87.35 %)

Règlements des championnats JEUNES et SENIORS (féminines) :

- 🏆 Régional 1 FEM. : pas de modification
- 🏆 Régional 2 FEM. : révision du format de la compétition pour répondre aux problématiques rencontrées lors du championnat (saison 2024-2025)
 - Deux phases :
1/ Préliminaire : 3 X 8
2/ Accession (1 X 6) – Maintien (3 X 6)
- 🏆 Accession en Régional 2 FEM. : six équipes issues du C.F.T.O.
- 🏆 Championnats Jeunes FEM. : conservation du modèle issu de la saison 2024-2025

Vote : le Règlement des Championnats JEUNES et SENIORS FEMININS est adopté à la majorité (Pour 93.75 %)

Règlements des championnats FOOTBALL DIVERSIFIE

- 🏆 Régional 1 Futsal :
 - Pas de modification de la pyramide (1 X 10)
 - Application des principes de jeu des championnats nationaux
- 🏆 Régional 2 Futsal :
 - Pas de modification de la pyramide (3 X 8)

- Principes de jeu de la saison 24/25
- 🏆 Accession en Régional 2 Futsal : définie par le Comité de Direction en fonction de la composition des Championnats Départementaux
- 🏆 Championnats Féminin et Jeunes Futsal : conservation du modèle 24/25

Vote : le règlement des championnats de FOOTBALL DIVERSIFIE est adopté à la majorité (Pour 96.91 %)

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE : POINT D'ETAPE

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY, fait un état des lieux des engagements depuis la prise de fonction du nouveau Comité de Direction en novembre 2024.

Le respect de la transparence, de la communication et de la proximité est un axe majeur de la politique menée par nos élus.

Tout en reconnaissant les axes évidents d'amélioration (mise en place d'une cellule de crise d'après-match, naming dans toutes les catégories), le Secrétaire Général insiste sur les travaux en cours qui peuvent s'étaler sur plusieurs saisons (visites au sein des clubs sur l'ensemble du Territoire, accompagnement financier, équipement des clubs qui le souhaitent d'un logiciel de comptabilité).

Il remercie les salariés pour leur implication et félicite également les élus qui donnent de leur temps et partagent leur conviction pour faire aboutir les nombreux projets qui avaient été annoncés au cours de la campagne (notamment la création d'une Commission d'Aide au Développement de la Structure Sportive, assouplissement de la Règlementation pour l'adapter à nos spécificités territoriales, meilleure communication et immersion dans la vie des clubs, mise en place d'une « cellule Partenariats »).

Enfin, un bilan globalement positif est dressé sur l'arbitrage occitan et l'encadrement des délégués de Ligue.

VOLET ELECTION

La parole est donnée à Monsieur Jacques ADGE, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales qui procède à un rappel des modalités de vote.

Election du médecin

Une vidéo de présentation du Docteur Mathieu LACAMBRE est projetée avant de procéder au vote du médecin intégrant la liste des membres indépendants du Comité de Direction.

Vote : l'élection du Docteur Mathieu LACAMBRE est adoptée à la majorité (Pour 96.95 %)

La vidéo du FC PAS DU LOUP, lauréat du trophée Philippe SEGUIN (FONDACTION) est projetée.

Election de la délégation aux Assemblées Fédérales

District de l'ARIEGE

M. Gérard GONZALEZ – Titulaire

M. Philippe TEILLOT – Suppléant

Vote : l'élection de la délégation aux Assemblées Fédérales de MM. GONZALEZ et TEILLOT est adoptée à la majorité (Pour 90.21 %).

District du LOT

M. Bernard BATS – Titulaire

Mme Claudine VERMANDE – Suppléante

Vote : l'élection de la délégation aux Assemblées Fédérales de M. BATS et Mme VERMANDE est adoptée à la majorité (Pour 94.61 %).

District du GERS

M. Claude REQUENA – Titulaire

Mme Sandrine REIGNAUD – Suppléante

Vote : l'élection de la délégation aux Assemblées Fédérales de M. REQUENA et Mme REIGNAUD est adoptée à la majorité (Pour 99.16 %).

Délégués par tranche de 50.00 licenciés (3 postes à pourvoir)

Binôme 1

Mme Christie CORNUS – Titulaire

M. Joseph CARDOVILLE – Suppléant

Vote : l'élection des délégués par tranche de 50.000 licenciés de Mme CORNUS et M. CARDOVILLE est adoptée à la majorité (Pour 86.41 %).

Binôme 2

M. Christophe BOURDIN – Titulaire

M. Didier BREIL – Suppléant

Vote : l'élection des délégués par tranche de 50.000 licenciés de MM. BOURDIN et BREIL est adoptée à la majorité (Pour 81.80 %).

Binôme 3

M. M'Hamed BELMELIH – Titulaire

Mme Huguette UHLMANN – Suppléante

Vote : l'élection des délégués par tranche de 50.000 licenciés de M. BELMELIH et Mme UHLMANN est adoptée à la majorité (Pour 80.36 %).

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, la Ligue de Football d'Occitanie, par le biais de son service Communication a lancé une grande campagne de sensibilisation en plusieurs étapes.

Cette campagne, nommée EGALS, a commencé en février. Le premier clip est projeté.

REMISE DES RECOMPENSES

Désireux de mettre en avant le travail considérable effectué par les Présidents des Districts ne s'étant pas représentés aux élections de 2024, Guy GLARIA et Christophe BOURDIN ont remis des récompenses à Messieurs :

Francis ANJOLRAS, Président du District du Gard Lozère de 1980 à 2024.

Raphaël CARRUS, Président du district du Tarn de 2004 à 2024.

Jean-Pierre MASSE, Président du district de l'Ariège de 2007 à 2024.

René LATAPIE, Président du District des Hautes Pyrénées de 2004 à 2024.

Intervention de Monsieur Christophe BOURDIN Vice-Président du C.R.O.S. Occitanie

« Je représente le Comité Olympique et Sportif d'Occitanie, au nom de Monsieur MAILHE, Président, qui n'a pas pu être présent ce jour.

Le C.R.O.S. regroupe toutes les Ligues sportives d'Occitanie, c'est la plus grande association sportive du territoire.

Le C.R.O.S. intervient pour défendre le monde sportif.

Je dois exprimer ici ma profonde déception quant à la diminution drastique du financement du monde sportif.

Le Pass Sportif va être modifié en supprimant le Pass Sportif pour les jeunes de 6 à 14 ans.

Le monde sportif va se mobiliser pour contrer cette disposition car au moins 30 % de nos clubs seront impactés par ces dispositions. »

Le Centre Régional de Formation fait peau neuve avec la validation d'un nouveau logo dont les contours sont présentés dans le cadre d'une nouvelle diffusion vidéo.

Mot de clôture de Monsieur Guy GLARIA Président de la Ligue de Football d'Occitanie

« Je me présente pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, je suis Guy GLARIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie.

Ancien joueur, entraîneur, Président de club, Président de district, j'ai vécu à la fois des difficultés avec ces casquettes-là mais surtout énormément de plaisir et d'émotion à m'impliquer pour le football.

Aujourd'hui, je sais que c'est vous qui rencontrez ces grosses difficultés, notamment financières (évolution du pass Sport, réductions majeures des subventions de la part des municipalités).

Vous devez repenser votre modèle économique et nous savons les difficultés que cela représente mais vous avez la capacité et la qualité d'adaptation.

L'équipe d'indépendants que j'ai la chance et l'honneur de présider est une équipe extraordinaire.

Nous sommes à votre service.

Par ailleurs, je suis membre du BELFA, référent de la Commission du bénévolat. Je constate d'autant plus les arrêts de plus de 50 % de bénévoles pour des raisons inhérentes à la structure. Il faut savoir donner des responsabilités aux bénévoles, nous le faisons en Occitanie, nous sommes au tout début de notre projet et nous allons tendre vers l'excellence.

Pour vous les clubs, vous le méritez.

Nous sommes heureux d'avoir une représentativité fédérale par le biais de Madame Nicole ISAC, Présidente du District des Hautes-Pyrénées, qui fait partie du COMEX.

La représentativité, c'est aussi notre capacité à porter la voix de l'Occitanie. Vous pouvez me croire, c'est un de mes objectifs prioritaires.

A ce sujet, le « Projet Club », projet fédéral en cours, constituera un soutien pour vous.

Le District de l'Hérault en est l'un des Districts pilotes, je tiens à féliciter ces élus et bénévoles tout particulièrement.

Sur le plan de l'arbitrage, la FFF va également doter certains Districts pilotes de « caméras arbitres » pour lutter contre les incivilités lors des rencontres jugées à risques. Les Districts de l'Ariège, du Gard-Lozère et de la Haute-Garonne sont des pilotes en Occitanie.

La Fédération a également lancé un programme d'accompagnement dans le recrutement des Conseillers Territoriaux en Arbitrage (CTA). A ce jour, les Districts de l'Aveyron du Lot et du Tarn ont fait une demande conjointe tandis que le District du Gers recrute actuellement un CTA à mi-temps.

Notre Ligue est également « pilote » dans le cadre du programme Next Gen Coaches (NGC). Il s'agit d'une démarche créée par le Fondation et la société Nike pour accompagner des jeunes filles de 14 et 18 ans à devenir coach.

Nous vous annonçons que nous n'allons pas augmenter le prix des licences pour la saison à venir. La saison que nous venons de passer est dite de transition en raison des élections en cours de saison. Nous avons besoin de recul pour coller au plus près des réalités économiques et vous en faire supporter les impacts le moins possible.

Notre objectif, c'est d'aller au-delà de ce que l'on peut faire pour vous accompagner, la formation est présente en permanence, pendant notre campagne, nous nous étions engagés à valoriser la préparation « mentale » de nos officiels, accompagner les clubs sur le plan comptable avec le logiciel BasiCompta... Ces démarches seront poursuivies sur nos fonds propres.

Je voudrais remercier Claude REQUENA, Président de la Commission Régionale des Compétitions, ainsi que son équipe pour la présentation faite concernant les compétitions. La méthode est optimale, c'est clairement ce vers quoi nous tendons : associer à cette réflexion les Territoires, toutes les sensibilités, les hommes, les femmes, les éducateurs, les dirigeants, les conseillers techniques...

Chers dirigeants, nous voulons vous associer pleinement à nos démarches.

Je terminerais par un mot concernant les incivilités et les violences.

Comment enrayer le phénomène ? Grâce à vous ! vous détenez des responsabilités non négligeables et nous ne vous abandonnerons pas.

C'est peut-être 1 ou 2 % des licenciés qui vous empêchent de pratiquer le football, de prendre du plaisir sur le terrain et en dehors... Ces licenciés-là, les clubs qui les enregistrent, il faut reprendre le dessus et ne pas laisser la situation s'aggraver.

Nous allons prendre des mesures pour faire face à ces comportements inacceptables. Bien évidemment, l'indépendance totale de nos commissions juridiques sera respectée mais les mesures de sanction doivent être très dures.

Je suis profondément convaincu qu'avec l'implication de tous, la réussite sera au bout.

Merci de votre attention. »

L'Assemblée Générale termine à 13h15



Le Président,

Handwritten signature of Guy GLARIA in blue ink.

Guy GLARIA

Le Secrétaire Général,

Handwritten signature of Fabien DURANTE MALVY in black ink.

Fabien DURANTE MALVY



STATUTS DE LA LIGUE PROPOSITION DE MODIFICATION

ARTICLE 12.1 – COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Objectif : Afin de limiter le nombre d'assemblées générales à caractère électif, et l'ensemble du processus électoral en découlant pour les districts, il est proposé de calquer le mandat des délégués représentant les clubs de district à celui du mandat du Comité de direction, soit quatre (4) années.

Précisions : Dans la mesure où la présente modification intervient en cours de mandature, il est proposé, à la discrétion de chaque district,

- Soit de proroger, par délibération de l'Assemblée Générale, le mandat de la dernière délégation élue et ceci jusqu'au mois de juin 2028, terme de l'actuel mandat.
- Soit de procéder, lors de sa prochaine Assemblée Générale, à l'élection d'une nouvelle délégation dont le mandat trouvera échéance en juin 2028, au terme de l'actuel mandat.

Ancien texte	Modification proposée
<p>L'Assemblée Générale est composée d'une part des représentants des clubs de Ligue et d'autre part des délégués représentant les clubs de District élus par l'Assemblée Générale des Districts suivant des modalités fixées ci-après.</p> <p>Chaque saison, l'Assemblée Générale de District élit les délégués représentant les clubs de District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue.</p> <p>L'Assemblée Générale de District élit des délégués et des suppléants pour pallier toute absence.</p> <p>[...]</p>	<p>L'Assemblée Générale est composée d'une part des représentants des clubs de Ligue et d'autre part des délégués représentant les clubs de District élus par l'Assemblée Générale des Districts suivant des modalités fixées ci-après.</p> <p>Chaque saison Tous les 4 ans et sur la même durée que le mandat du Comité de Direction*, l'Assemblée Générale de District élit les délégués représentant les clubs de District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue.</p> <p>* Afin d'assurer la période transitoire, les modalités d'application de cette modification, adoptée lors de l'assemblée générale du 28/06/2025, sont reprises au procès-verbal de cette dernière.</p> <p>L'Assemblée Générale de District élit des délégués et des suppléants pour pallier toute absence.</p> <p>[...]</p>